



EMMAÜS: *formation du cœur*

DOCUMENT SUR LA FORMATION INITIALE MSC

2023

INDEX

PRÉAMBULE.....	3
INTRODUCTION	5
I. ASPIRANTADO – ENCUENTRO ASPIRANT – RENCONTRE.....	7
II. FORMATION AU PRÉ-NOVICIAT – INTIMITÉ.....	9
III. FORMATION AU NOVICIAT – CONVERSION	13
IV. FORMATION AU POST-NOVICIAT – MISSION.....	18
V. ACCOMPAGNEMENT ET ÉVALUATION.....	22
DU DISPOSITIF DE FORMATION	22
VI. NOUVELLES TECHNOLOGIES ET MONDE NUMÉRIQUE.....	23
VII. PROTECTION DES MINEURS ET DES MAJEURS VULNÉRABLES	25
VIII. CLÉRICALISME ET IDENTITÉ MSC.....	26
IX. JUSTICE, PAIX ET INTÉGRITÉ DE LA CRÉATION (JPIC)	27
X. FORMATION PERMANENTE (Les premières années).....	29
XI. FORMATEURS.....	33
REMARQUES GÉNÉRALES.....	35
GLOSSAIRE.....	36

PRÉAMBULE

Trente ans après le Document de Valladolid (1992) et 60 ans après la Ratio (1962), un processus de discernement communautaire et d'écoute profonde a été initié dans toutes les maisons de formation qui existent aujourd'hui dans la Congrégation, et qui sont au nombre de 58.

L'un des objectifs de ce processus était de discerner, en particulier sur le Document de Valladolid, afin d'examiner dans quelle mesure le feu qui a allumé son besoin en 1992 était vivant, ou de découvrir que nous pourrions avoir besoin de ranimer ce feu. C'était aussi l'occasion de vérifier si ce document était toujours la base des lignes directrices de formation de chaque entité MSC.

En écoutant les stagiaires et les formateurs de toutes les entités du MSC, il est apparu clairement que le document était encore largement valable. Cependant, nous étions convaincus que, compte tenu des changements intervenus au cours des 30 dernières années, les documents de formation initiale du MSC devaient être mis à jour et adaptés pour mieux répondre aux défis du monde d'aujourd'hui.

C'est pourquoi, avec grand espoir et entière confiance dans la conduite de l'Esprit, nous présentons ce document appelé:

EMMAÜS: Formation du Cœur ***Document sur la formation initiale MSC.***

Ce document est l'un des fruits, peut-être le plus visible, des différentes étapes de ce processus au cours des cinq dernières années, y compris la réunion internationale sur la formation initiale qui s'est tenue à Rome du 16 au 29 mai 2023. Ces étapes ont cherché à inclure toutes les parties prenantes impliquées dans le domaine de la formation initiale MSC dans le monde entier.

Comme les deux documents précédents de 1962 et 1992, le Document Emmaüs est porteur de sens dans la mesure où il est un instrument de vie et de travail. Nous dirions un moyen au service de la MISSION MSC. Et cela exigera que chaque Entité, Culture, Zone géographique, Continents, Régions, etc., fasse les processus d'adaptation nécessaires à sa propre réalité sociale, religieuse, culturelle, continentale et congrégationnelle.

Nous attendons de TOUS les membres MSC qui vont en prendre connaissance le ressentent comme le leur, et pas seulement les formateurs et les supérieurs des entités. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera un instrument vivant et actualisé qui nous aidera à faire revivre notre identité MSC dès les étapes de la Formation Initiale.

Le Document Emmaüs maintient et renforce les six dimensions du processus de formation à chaque étape de la Formation Initiale:

1. Formation et développement humain.
2. Formation spirituelle
3. Formation intellectuelle.
4. Formation pastorale.
5. Formation à la vie communautaire
6. Formation à la vie MSC.

Que ce document soit aussi le signe de l'année jubilaire que nous vivons, en route vers le 200ème anniversaire de la naissance du Père Jules Chevalier, et que son inspiration missionnaire continue à motiver cette mission de Formation Initiale.

Merci à tous ceux qui ont facilité, collaboré et participé à la préparation et à l'élaboration de ce Document Emmaüs. Nous sommes conscients que le chemin continue, nous dirions que le Document EMAUS est en même temps un point de départ pour continuer à co-construire d'authentiques processus de formation qui nous guideront pour continuer à être le Cœur de Dieu sur la Terre.

In Corde Jesu,

Mario Abzalon Alvarado Tovar, MSC
Supérieur général des Missionnaires du Sacré-Cœur

INTRODUCTION

Après le processus de Formation Initiale, mené par l'Administration Générale pendant cinq ans (entretiens individuels avec les formateurs et les aspirants, rencontres au niveau des Entités et des continents, et rencontres des étapes de formation), la Rencontre Internationale de Formation Initiale 2023 à Monte Cucco, Rome, a recommandé que toutes les structures et expériences de formation soient organisées selon le cadre qui constitue les quatre mouvements inhérents à notre Spiritualité MSC - *Spiritualité du Cœur*.

La spécificité de notre mission est de voir à travers le prisme de la Spiritualité du Cœur. L'amour de Dieu s'est incarné dans le cœur humain de Jésus. Nous savons que notre participation avec Lui à l'édification du Royaume de Dieu exige un profond changement intérieur, et nous soulignons que cela commence d'abord dans notre propre cœur. Les nouvelles façons de penser auxquelles la formation nous introduit ne peuvent prendre racine que lorsque nos cœurs sont ouverts à de nouvelles possibilités ; sinon, il faudrait les imposer par la force, conduisant à une conformité superficielle plutôt qu'à une véritable intériorisation. De plus, seuls des cœurs renouvelés par la compassion du Christ peuvent bâtir une société où règne la justice. Par conséquent, la vie en tant que MSC et notre mission consistent à créer un nouveau cœur pour un nouveau monde.

Premièrement, nous écoutons dans notre propre cœur nos **rencontres** avec Dieu. Nous écoutons ces rencontres dans les aspirations profondes de notre temps. Nous commençons à découvrir le cœur du Christ qui parle en nous, et en cherchant à connaître plus profondément cette rencontre, nous suivons celui à qui nos cœurs aspirent. Ainsi, une **intimité** de disciple se nourrit et grandit ; une intimité qui nous invite à ressembler à celui que nous suivons. Le mouvement de base de la vie chrétienne est que nous devenions de plus en plus comme le Christ. Nous appelons ce mouvement **conversion**, compris comme une réorientation de tout notre être vers le royaume de Dieu. Nous découvrons qu'une énergie de joie, d'amour et de dévouement est libérée. Elle nous pousse à aimer l'action et le service aux autres. Nous voulons partager la "bonne nouvelle" de l'amour de Dieu que nous avons nous-mêmes connue. C'est la nature de la **mission**: partager la joie de la Bonne Nouvelle.

Notre ancien supérieur général, P. E.J. Cuskelly MSC, a donné d'importantes contributions à notre compréhension de la vision qu'avait le Père Chevalier de la dévotion au Sacré-Cœur. Cuskelly a défini la spiritualité comme autre chose que la pratique dévotionnelle. Une personne peut avoir plusieurs dévotions, mais on parle de spiritualité "*lorsque l'intuition centrale*

d'une personne entre dans sa vie et sous sa lumière particulière transforme toute sa vie spirituelle". Cuskelly décrit comment il voit la spiritualité du cœur comme décrivant une religion devenue intériorisée et habituelle. Il indique que:

- Nous descendons au plus profond de notre être pour réaliser nos besoins personnels profonds de vie, d'amour et de sens.
- Dans le Cœur du Christ, c'est-à-dire au plus profond de sa personnalité, là où notre désir et la grâce de Dieu se rencontrent dans l'incarnation rédemptrice, nous devons trouver, par la foi et la réflexion, la réponse à nos questions.
- Ainsi, façonné par ces forces, notre propre cœur sera un cœur compréhensif, ouvert, sensible et généreux avec nos frères et sœurs en Christ.
- Nous ne nous laisserons pas décourager par les difficultés.
- Nous suivons le Christ qui «*a aimé d'un cœur humain*», comme nous le rappelle Vatican II ; il a partagé notre humanité pour que nous sachions qu'au-dessus de nous tous est l'amour éternel du Père. En temps voulu, l'amour tout-puissant de Dieu fera son chemin. C'est en cet amour que nous avons appris à croire.

De cette façon, nous pouvons dire qu'il y a quatre mouvements dans la Spiritualité du Cœur que nous vivons et qui provoquent la transformation nécessaire dans le processus de formation: **Rencontre**, **Intimité**, **Conversion** et **Mission** (Luc 24, 13-35 – Le chemin à Emmaüs). Les quatre mouvements sont présents pendant la formation, l'accent de chacun ponctuant les phases successives de cette formation.

Alors que nous réfléchissons à nos directives de Congrégation pour la formation MSC, nous reconnaissons que ces «mouvements de spiritualité du cœur» fournissent un cadre cohérent sur lequel nous pouvons construire un processus de formation complet et holistique.

I. ASPIRANTADO – ENCUENTRO ASPIRANT – RENCONTRE

1 BUT ET OBJECTIF

- 1.1 La première formation, interne ou externe, consiste en une période au cours de laquelle les candidats vivront une étape de **rencontre** et de discernement. Cette rencontre sera avec Dieu, avec la Congrégation et avec lui-même. Cette période doit permettre à la communauté de formation et au candidat de faire une première évaluation des motivations et des aptitudes du candidat à poursuivre son itinéraire de formation.

2 ASPIRANT EXTERNE

- 2.1 La première étape de discernement également appelée dans de nombreux endroits *Accompagnement Vocationnel ou Sélection de Candidats*, commence dès le premier contact du candidat avec l'Équipe Vocationnelle ou le formateur responsable et se poursuit jusqu'à la décision, tant du candidat que de la Congrégation, d'accepter ou non l'entrée de le candidat dans une de nos Maisons de Formation.
- 2.2 Pendant ce temps, l'Équipe de Formation s'efforcera d'accueillir le candidat et, au travers de rencontres périodiques, de prendre connaissance de son histoire, des expériences marquantes de sa vie, de son état de santé physique et psychique, et de ses motivations pour continuer à être accompagné.
- 2.3 Au cours de ce premier discernement externe, c'est-à-dire lors de la sélection des candidats, il doit y avoir suffisamment d'informations sur le candidat, collectées au moyen d'un questionnaire complet et holistique, en utilisant un modèle commun pour tous, y compris :
- a) Données personnelles: nom, affiliation, fratrie, ville d'origine, formation académique et professionnelle, le cas échéant, etc.
 - b) Antécédents familiaux : réalité de votre famille, situation de vos parents (mariés, séparés, etc.), options religieuses, etc.
 - c) Dossiers de police.
 - d) Évaluation psychodiagnostique : connaissance de la personnalité, des options personnelles et des motivations.
 - e) Examen médical.
 - f) Son expérience de vie chrétienne et d'engagement pastoral. Si possible, rapport formel ou informel de votre pasteur.
 - g) Capacité intellectuelle et goûts marquant la personnalité.
 - h) Autres

- 2.4 Pour une connaissance globale et holistique du candidat, l'accompagnement doit avoir lieu au moins six mois avant l'admission, sans sauter les étapes.
- 2.5 Le candidat doit présenter une lettre dans laquelle il explique sa motivation vocationnelle pour la vie religieuse et son désir d'entrer dans la maison de formation.
- 2.6 Si le candidat est mineur, il doit avoir une autorisation signée par ses parents ou tuteurs pour entrer dans la maison de formation.
- 2.7 La décision d'accompagner et d'inscrire le candidat relève de la seule responsabilité de l'équipe vocationnelle, afin d'éviter tout favoritisme personnel de la part des membres de l'entité.
- 2.8 Dans le cas de candidats d'autres congrégations ou diocèses, un rapport du formateur précédent doit être soumis, comme indiqué dans le document "*Directives pour l'utilisation des compétences psychologiques dans l'admission et la formation des candidats au sacerdoce*", chapitre VI, numéro 16.
- 2.9 Dans le cas des vocations adultes, le conseil de l'entité doit donner son approbation pour l'admission.

3 ASPIRANT INTERNE

- 3.1 Ce que nous appelons dans ce document un premier accueil commence par l'admission et l'entrée du candidat et son accueil, déjà en tant que formation, dans l'une de nos Maisons de Formation. Dans certains endroits, le nom de cette étape varie, étant connu sous le nom de *Propédeutique, Petit Séminaire, Petite Oeuvre, etc.*
- 3.2 Comme c'est la première expérience de vie dans une maison MSC, ce premier accueil doit être un moment pour présenter notre proposition de formation et notre option de vie à ceux qui arrivent. Notre charisme, notre spiritualité et notre mission seront présentés aux candidats, afin qu'ils commencent à se familiariser avec la Congrégation.
- 3.3 Une période minimale d'un an doit être envisagée pour que le formateur ait le temps de connaître le candidat et que celui-ci ait le temps de connaître notre processus de formation et de s'y ouvrir.
- 3.4 Le candidat doit être initié au style de vie de nos communautés formatrices et montrer ainsi sa capacité à se discipliner et à accepter le processus formatif.
- 3.5 Le formateur, en tant qu'hôte, sera hospitalier et patient pour attendre les éventuels changements de comportement que la formation exige, comme la discipline avec des horaires, l'initiation à la vie de prière, etc.
- 3.6 Si le candidat est déjà adulte, en plus des soins appropriés dans ce cas, le formateur ne doit pas oublier de valoriser ses talents et sa profession, afin qu'il les mette au service de la communauté et de la Congrégation.

II. FORMATION AU PRÉ-NOVICIAT – INTIMITÉ

4 BUT ET OBJECTIF

- 4.1 Le pré-noviciat a pour but d'aider le candidat à vivre une expérience d'**intimité** avec le Christ en faisant un choix libre et délibéré entre les différents états de la vie chrétienne, de faciliter sa croissance humaine et spirituelle et de permettre à la communauté d'évaluer les motivations et aptitudes du candidat à la vie religieuse (CS 80). Ce numéro de nos Constitutions reflète bien le mouvement d'intimité qui doit s'accroître dans cette étape de formation. Cela nécessite, en règle générale, une expérience de vie dans une communauté MSC pendant au moins un an.

5 DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET FORMATION

- 5.1 Un objectif important de la formation au pré-noviciat est d'aider les candidats à développer une personnalité humaine intégrale et intégrée. Pour cette raison, il est nécessaire que, pendant cette étape ou dans les premières phases du pré-noviciat, une évaluation psychologique complète soit effectuée par une personne qualifiée.
- 5.2 Cette évaluation peut servir de base pour aider le jeune à grandir dans la perception de lui-même, dans la connaissance de soi, afin d'atteindre son identité personnelle, son identité sexuelle, sa maturité affective et son autonomie adéquate et ainsi éviter d'avoir à consacrer un temps excessif à ces questions au noviciat.
- 5.3 Le candidat a besoin d'être aidé à clarifier ses motivations et à accepter ses manifestations, conscientes et inconscientes. Vous devez développer votre capacité à construire des relations constructives au sein d'une communauté religieuse, ainsi qu'au sein d'une communauté ecclésiale et laïque plus large.
- 5.4 Une importance appropriée doit être accordée à la découverte positive de leur caractère unique et singulier et au développement personnel de leurs qualités particulières.
- 5.5 Le pré-noviciat doit aussi être le démarrage d'un mode de vie sain, afin que le candidat puisse prendre conscience du besoin de santé que requiert le travail apostolique, afin qu'il puisse être un ministre efficace. Cela indique l'opportunité d'introduire un bon programme d'éducation sanitaire au pré-noviciat.
- 5.6 Pour faciliter ce développement humain, une certaine connaissance du milieu familial de chacun des candidats est très importante.
- 5.7 Le développement humain de chaque personne passe nécessairement par l'intégration de sa sexualité, donc, rechercher une formation spécifique et donner un accompagnement personnel dans ce domaine.

6 FORMATION SPIRITUELLE

L'insistance, dans ce document, sur le développement personnel de l'individu ne signifie pas que la priorité qu'il convient d'accorder aux dimensions spirituelles de la vie soit laissée de côté. Cette formation spirituelle doit s'étendre à la fois aux aspects personnels et communautaires. Nous n'entendons pas séparer la dimension humaine de la dimension spirituelle, au contraire nous soulignons qu'elles doivent toujours aller de pair. S'ils sont ici séparés, c'est uniquement pour faciliter le traitement des différents aspects de la Vie Religieuse.

6.1 FORMATION SPIRITUELLE PERSONNELLE

- 6.1.1 Il est essentiel de créer un environnement dans lequel les candidats puissent découvrir et expérimenter l'amour de Dieu à travers la prière.
- 6.1.2 Un accompagnement personnel continu dans sa vie spirituelle le stimulera à apprécier la solitude et l'aidera à développer et intégrer les valeurs chrétiennes, inspirées de l'Évangile, afin de les confronter aux maux de notre temps.
- 6.1.3 Cet accompagnement personnel vous initiera progressivement aux différentes méthodes de prière, de lecture spirituelle guidée et d'appropriation d'une méthode de réflexion sur l'Écriture avec un cœur MSC.
- 6.1.4 Pour cet accompagnement personnel, des personnes seront désignées comme Conseillers Spirituels (Directeurs Spirituels) à chaque étape de la formation. L'accompagnateur spirituel doit être un véritable maître de la vie intérieure et de la prière et aider la personne en formation dans son cheminement. Comme il s'agit d'un accompagnement «*for interne*», il ne peut pas être fait par le formateur.

6.2 FORMATION SPIRITUELLE COMMUNAUTAIRE

- 6.2.1 L'expérience de la prière communautaire signifie offrir la possibilité de participer à une Eucharistie quotidienne bien préparée et à des temps de prière où chacun est activement engagé.
- 6.2.2 Il conviendra qu'à divers moments de l'année il y ait la possibilité de célébrations de réconciliation communautaire et individuelle, ainsi que des périodes de silence et de retraite.
- 6.2.3 La prière communautaire et les célébrations sacramentelles sont très positives lorsqu'elles se réfèrent et s'appuient sur les événements de la vie quotidienne.

7 FORMATION INTÉLLECTUELLE

- 7.1 L'un des objectifs essentiels de la formation intellectuelle est de développer l'esprit critique du stagiaire, afin qu'il soit formé à évaluer et juger les situations et les informations avec prudence et compétence.

- 7.2 Il est nécessaire de créer dans la communauté un environnement d'étude et de susciter un désir de lecture et d'apprentissage permanent qui prépare le formés à des études ultérieures.
- 7.3 Avant d'entrer au noviciat, le candidat doit posséder une connaissance suffisante de la foi catholique. Cette connaissance de la foi doit être placée dans le contexte de la culture dans laquelle le candidat travaillera et se concrétisera par une activité apostolique appropriée.
- 7.4 D'autres domaines d'études suggérés sont : l'introduction à l'Ancien et au Nouveau Testament, la prière, la vie religieuse, l'histoire de l'Église, la philosophie et le Compendium du Catéchisme de l'Église (CCI).
- 7.5 Des cours sur le développement de la personnalité, sur les dynamiques de groupe et leurs techniques, sur les compétences numériques et les bases de la communication seront également très utiles.
- 7.6 Les candidats doivent être encouragés à apprendre une deuxième langue de portée internationale, comme indiqué dans les Observations générales de ce document, et à découvrir leurs talents et capacités.

8 FORMATION PASTORALE

- 8.1 La formation pastorale, à ce stade de la formation, doit être orientée, avant tout, au bénéfice des candidats plutôt qu'à la préparation au ministère. Pour cette raison, une variété de champs d'action pastorale doit être suggérée afin que le candidat se sente "touché" par les différents besoins humains et les injustices.
- 8.2 Cette expérience devrait l'amener à un sens de solidarité avec les pauvres et aussi de développer en lui la capacité d'un ministère d'équipe.
- 8.3 Le formateur est responsable de la supervision et de l'évaluation de l'expérience pastorale et doit aider le candidat à maintenir l'équilibre entre la pastorale et les objectifs du pré-noviciat.

9 FORMATION À LA VIE COMMUNAUTAIRE

- 9.1 Le style de vie et la situation géographique de la communauté de formation doivent être « simples » et « stimulants », en accord avec notre option préférentielle pour les pauvres.
- 9.2 Tous ceux qui sont en formation, qu'ils aspirent à être prêtres ou frères au sein de la Congrégation, feront partie d'une même communauté.

- 9.3 L'expérience de vivre au sein de la communauté aidera les candidats à avoir une vision réaliste de la réalité concrète de la vie en commun, et à comprendre en fait que tout n'est pas facile et sans moments conflictuels. Vous serez initiés à la pratique des réunions communautaires régulières et encouragés à promouvoir l'acceptation mutuelle des différences.
- 9.4 Grâce à des tâches communautaires ordinaires telles que le nettoyage, la cuisine, la lessive, l'aide aux études... un environnement de "service les uns envers les autres" peut être promu. Une telle atmosphère aidera les candidats à développer un respect pour ce qui appartient à la communauté et à se sentir positivement responsables envers elle.
- 9.5 Pour faciliter la vie au sein de la communauté, chacun des candidat sera encouragé à développer un sens de l'humour et une disposition authentiquement gaie (SC 32) et à mettre ses talents personnels au service de la communauté.
- 9.6 Les candidats seront encouragés à écouter la «sagesse des anciens», en apprenant de l'expérience des membres plus âgés de la Province qui ont vécu en communauté pendant de nombreuses années.
- 9.7 Il y aura des bilans de vie périodiques pour aider le candidat dans son évaluation de la vie à deux.

10 FORMATION À LA VIE MSC

- 10.1 Tous les candidats seront accueillis avec la chaleur d'un esprit de famille qui doit aussi s'étendre à leurs familles. (SC 32).
- 10.2 Au cours du pré-noviciat, les candidats sont initiés à l'histoire, au charisme, à la spiritualité et à la mission MSC, en particulier la spiritualité du Cœur, Notre-Dame du Sacré-Cœur et les vertus spécifiques d'obéissance et d'humilité.
- 10.3 Une attention particulière sera portée à l'histoire et aux traditions des Missionnaires du Sacré-Cœur au niveau de la Congrégation, de la Province, de l'Union et de la Région et à l'histoire des Bienheureux de la Famille Chevalier.
- 10.4 Les candidats seront encouragés à célébrer les fêtes et anniversaires MSC avec la communauté, à participer aux récréations communautaires et à se joindre aux excursions qui peuvent être organisées afin de favoriser un sentiment d'appartenance à la Congrégation.
- 10.5 D'autres MSC, notamment ceux qui exercent des apostolats dans les environs, seront invités à partager leurs expériences et leurs connaissances avec les pré-novices.

III. FORMATION AU NOVICIAT – CONVERSION

11 BUT ET OBJECTIF

- 11.1 Le noviciat est « un temps d'initiation à la vie, à l'esprit et à la mission de la Congrégation. Cette initiation doit permettre au novice de grandir en maturité, de développer une vraie vie de prière, d'approfondir sa vocation de religieux et d'assurer son aptitude à vivre une vie consacrée en communauté comme Missionnaire du Sacré-Cœur » (CS 86).

Fondamentalement, le processus du noviciat doit approfondir l'intimité des candidats avec le Cœur de Jésus. Une intimité qui mène à la **conversion**. Et puis, ce processus explique comment atteindre cet objectif dans CS 87.

12 DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET FORMATION

- 12.1 Les Provinciaux et les Supérieurs de l'Union ne doivent admettre au noviciat que ceux qui sont suffisamment mûrs pour suivre le processus du noviciat et « qui satisfont aux exigences du Droit canonique et de la Congrégation » (CS 82).
- 12.2 Il est important de continuer à construire et à approfondir la formation humaine commencée au pré-noviciat. Les novices doivent être encouragés à développer un jugement sain et réaliste avec une capacité de prise de décision et avoir une opportunité adéquate de mettre ce jugement en pratique. Afin de pouvoir le faire efficacement, il sera utile de les aider à développer une "conscience de soi" appropriée et surtout une acceptation de soi. Il faut les aider à venir à bout de toute leur misère et de leur état de pécheur, aussi désagréables soient-ils, et à savoir dans leur cœur qu'ils sont toujours "aimés et appelés par Dieu".
- 12.3 Un objectif hautement souhaitable que les novices devraient viser est la "cohérence" entre "les idées et le comportement". Et cela nécessite un développement de la stabilité émotionnelle et affective, une capacité d'intimité et de relations équilibrées et qu'ils clarifient eux-mêmes leur identité et leur orientation sexuelle.

13 FORMATION SPIRITUELLE

Les critères, principes et plans de développement spirituel des novices MSC peut être considéré sous deux aspects: personnel et communautaire.

13.1 FORMATION SPIRITUELLE PERSONNELLE

- 13.1.1 Ces critères, principes et tactiques, sont clairement expliqués dans les Constitutions:

"Au cours du noviciat, les novices seront aidés à s'initier à la vie et à la mission de la Congrégation par l'expérience de la vie communautaire et l'engagement dans un travail d'apostolat approprié, conformément aux lois de l'Église et de la Congrégation."

Ils seront aidés par la prière, l'étude et l'accompagnement spirituel à :

I. Approfondir sa foi en l'amour de Dieu, symbolisé dans le Cœur de Jésus.

II. Grandir dans l'amitié personnelle avec le Christ... (CS 87).

13.1.2 Pendant le temps du noviciat, l'accompagnement spirituel a la plus haute priorité. Les novices doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement spirituel au moins une fois par mois ou tous les quinze jours, même dans les noviciats de longue durée. L'accompagnateur des novices doit être, en règle générale, le maître des novices et doit avoir l'aide d'autres personnes qui peuvent fournir le service de conseillers spirituels (directeurs spirituels) et de confesseurs, afin de sauvegarder le *'for interne et externe'* d'accompagnement.

13.1.3 Il faut espérer que, parallèlement à ce qui précède, les novices continueront à revoir le processus de leur propre vie, en apprenant des techniques de réflexion sur la vie telles que *«l'examen de conscience quotidien»*. Ils seront encouragés à être personnellement responsables de leur propre formation.

13.1.4 Toute formation apostolique a une double perspective: celle d'*« être avec le Seigneur »* et celle d'*« être envoyé »* (Mc 3,14). Le premier objectif du noviciat exige que les premiers reçoivent une priorité très claire quant au temps, à l'environnement et au lieu, avec une attention suffisante pour leur offrir des périodes prolongées de réflexion, de silence et de solitude. Il doit y avoir au moins une retraite pendant le noviciat et une autre, d'au moins cinq jours, avant la première profession (CS 89).

13.2 FORMATION SPIRITUELLE COMMUNAUTAIRE

13.2.1 Le centre de la vie spirituelle d'une communauté MSC est l'Eucharistie, et *a fortiori* au noviciat. Pour former l'esprit de prière dans la communauté du noviciat, il faut adopter la récitation de la Liturgie des Heures en commun et les différents types de prière partagée. De la même manière, il devrait y avoir une réflexion partagée sur les expériences communautaires du noviciat, telles que la grande retraite, les engagements pastoraux, et même les vacances et les jours de repos. Ces activités permettent aux novices de réfléchir sur la mesure dans laquelle ces expériences les aident ou les entravent dans l'objectif fondamental du noviciat, à savoir : approfondir leur relation avec Jésus.

13.2.2 Les Constitutions explicitent les paramètres de la vie spirituelle de la communauté MSC. Et, évidemment, ces paramètres doivent être appliqués plus strictement au processus du noviciat:

« La communauté veillera à rester ouverte à l'action de l'Esprit dans l'Église concernant les différentes méthodes de prière. La célébration de l'Eucharistie sera considérée comme

la prière communautaire par excellence. Une attention sera également portée à la prière officielle de l'Église, ainsi qu'à nos propres prières traditionnelles, par exemple, l'Ave Admirabile, le Culte perpétuel, le Souvenez-toi à Notre-Dame du Sacré-Cœur, etc.(CS 138).

Pour que notre esprit de prière grandisse et que notre consécration comme religieux voués à l'apostolat se renforce, chaque religieux :

- I. Vous ne ménagerez aucun effort pour participer quotidiennement à l'Eucharistie et passer du temps dans l'adoration du Saint-Sacrement.*
- II. Il fera quotidiennement des examens de conscience et, s'efforçant de convertir le cœur, il abordera fréquemment le sacrement de la Réconciliation.*
- III. Il consacrer au moins une demi-heure chaque jour à la méditation personnelle ou à la prière contemplative.*
- IV. Il essaiera de réserver un temps convenable pour la lecture spirituelle.*
- V. Il s'efforcera, fidèle à notre tradition, d'approfondir sa dévotion à Notre-Dame du Sacré-Cœur, et d'apprécier la récitation du Rosaire.*
- VI. Dans votre planification pour l'année, vous prévoyez suffisamment de temps pour une retraite » (CG 139).*

14 FORMATION INTÉLLECTUELLE

- 14.1 Avant d'être admis dans un noviciat où la langue utilisée n'est pas la leur, les stagiaires doivent avoir une connaissance suffisante de la langue utilisée dans ce noviciat.
- 14.2 Le contenu de l'étude au noviciat : Une liste, non exhaustive, comprendrait la christologie, la vie religieuse, les constitutions et les vœux, l'histoire de l'Église, les héritages de la co
- 14.3 Méthodes d'étude : Il s'agit de cours ou de conférences offerts par le directeur du noviciat, avec la collaboration de personnes qui peuvent être invitées au noviciat ou par les programmes des « noviciats inter-congrégations ». Les novices seront appelés à préparer et à présenter des communications dirigées et des expositions, à faire des lectures obligatoires ou recommandées; ces travaux doivent être constamment évalués.
- 14.4 Les novices seront encouragés à suivre les événements du monde et à y réfléchir par la prière afin d'apprendre à interpréter les signes des temps. Dans la mesure du possible, ils sont encouragés à poursuivre l'apprentissage d'une deuxième langue internationale.

15 FORMATION PASTORALE

- 15.1 Pour la formation des novices et l'évaluation de leur vocation, il y aura des temps limités de leur travail pastoral, intégrés à la prière et au discernement. En plus de participer à nos principaux ministères, une attention particulière sera accordée aux vrais pauvres et aux

sans-abri. Toutes ces expériences pastorales doivent être contrôlées et intégrées dans l'objectif principal du noviciat, de manière à ne pas nuire à cet objectif.

16 LA FORMATION À LA VIE COMMUNAUTAIRE

- 16.1 Nous reconnaissons que la vie communautaire dans le cadre fermé du noviciat peut être difficile. Cependant, nous voyons comment les Constitutions insistent sur l'idéal et les éléments pratiques spécifiques qui doivent être encouragés et orientés dans la vie communautaire du noviciat MSC.

"Le nôtre est un esprit de famille et de fraternité, fait de bienveillance et de compréhension, de compassion et de pardon mutuel, de délicatesse, d'humilité et de simplicité, d'hospitalité et d'humour" (CS 132).

« La vraie communauté ne naît pas soudainement. Elle grandit par la grâce de Dieu et par l'effort constant de chacun de ses membres. Elle doit se construire jour après jour comme une communauté de foi et d'amour, à travers la prière et l'Eucharistie, l'écoute et le partage de la Parole de Dieu. En même temps, elle doit se consolider comme une communauté humaine, tissée par tous dans des relations fraternelles, dans laquelle chacun apporte ses talents et se sent reconnu, accepté, écouté, encouragé et interpellé » (CS 33).

- 16.2 En plus de cela, il est important de maintenir « l'équilibre » entre la vie communautaire au noviciat et le temps consacré au travail, aux sports, aux loisirs et aux tâches domestiques.
- 16.3 Un accent particulier doit être mis sur l'évaluation régulière de la vie communautaire, tant dans l'accompagnement spirituel que dans les rencontres de groupe, notamment dans les bilans de vie.
- 16.4 Il est nécessaire d'insister de manière particulière sur le "caractère confidentiel" de ce qui est traité dans les groupes du noviciat, à la fois pour maintenir une confiance constante au sein du groupe et pour réaliser une formation intégrale au ministère comme MSC.

17 FORMATION À LA VIE MSC

- 17.1 La formation à la vie MSC au noviciat doit être intégrée à ce qui se fait au pré-noviciat. Plus précisément, il doit y avoir une étude approfondie des Constitutions, du Charisme, de la vie du Fondateur, de la Spiritualité du Cœur et de la vie des premiers membres de la Congrégation et de l'Entité, en valorisant nos livres et ressources MSC.
- 17.2 Les liens avec la Congrégation devraient être renforcés par des visites aux communautés MSC, si possible, ou en invitant les MSC à visiter le noviciat afin qu'ils puissent partager quelque chose de leur trajectoire et de leurs rêves avec les plus jeunes membres.

- 17.3 « Vous serez aidés par la prière, l'étude et la direction personnelle pour :
- I. Familiarisez-vous avec la vie, l'histoire et l'esprit de notre Fondateur et de notre Congrégation, et renforcez votre sentiment d'appartenance à la communauté des Missionnaires du Sacré-Cœur.
 - II. Acquérir une connaissance personnelle des membres et des œuvres de la Province ». (SS 87).
- 17.4 La manière spécifique MSC de vivre les vœux doit également être exposée, c'est-à-dire la manière dont les MSC sont appelés à vivre notre vie religieuse dans le contexte de notre charisme.
- 17.5 Les novices devraient être encouragés à s'impliquer dans la famille Chevalier répandue dans le monde entier.

18 ÉVALUATION

- 18.1 Il est considéré comme extrêmement important que des évaluations régulières du processus de novice et du noviciat soient faites. Le maître des novices doit présenter au provincial et au formateur du post-noviciat un rapport à mi-noviciat et un autre immédiatement avant l'admission des novices à la première profession.

IV. FORMATION AU POST-NOVICIAT – MISSION

19 BUT ET OBJECTIF

- 19.1 Le post-noviciat présuppose ce qui a été réalisé dans les étapes précédentes, notamment la conversion à l'étape du noviciat, et tente de poursuivre et de développer cette formation. Il se concentre davantage sur la **mission** comme temps de témoignage de l'expérience de Dieu, qui est de proclamer la Bonne Nouvelle, en particulier l'amour de Dieu pour tous et partout. Leur tâche spécifique est d'apprécier et de développer plus profondément les dimensions humaines, spirituelles, intellectuelles, communautaires, pastorales et de croissance du sentiment d'appartenance MSC.
- 19.2 L'un des objectifs est de préparer les candidats à la profession perpétuelle et à la vie communautaire et ministérielle, à la fois comme frère et comme prêtre.

20 DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET FORMATION

- 20.1 Le formateur accompagnera le profès dans une relation personnelle à travers des rencontres régulières, afin que le profès soit en contact avec ses propres expériences et y réfléchisse et apprenne à changer, grandir et approfondir ses motivations, son engagement religieux et son mode de vie tant sur un niveau personnel et communautaire.
- 20.2 Cet accompagnement portera attention aux éléments suivants : Capacité de jugement saine et réaliste, intégration psychosexuelle et affectivité saine, autonomie, sens des responsabilités et co-responsabilité, connaissance et acceptation de soi, et intégration personnelle. La collaboration d'un expert sera demandée, si nécessaire, en vue d'une évaluation psychologique.
- 20.3 Afin de maintenir une vie équilibrée, le profès doit développer un sens des priorités, en accordant un temps suffisant à la prière, à l'étude, à la communauté, aux loisirs, aux sports, à l'assistance physique et mentale et au contact social avec sa famille, ses amis et les laïcs de l'Église et les personnes qui ne sont pas dans l'Église.

21 FORMATION SPIRITUELLE

- 21.1 La base de la vie spirituelle du profès est la découverte progressive de l'amour de Dieu pour nous et qu'il son appel à être envoyé en mission.
- 21.2 Chacun des profès aura un compagnon spirituel (directeur spirituel) choisi en consultation avec son formateur. Tous deux accompagneront le profès dans sa vie de prière. Un soin particulier doit être apporté à la mise en pratique de ce que disent nos Constitutions sur la prière :

« En tant que Missionnaires du Sacré-Cœur, nous devons être convaincus de la nécessité d'une vie intérieure profonde, ouverte à l'Esprit Saint, pour grandir dans la foi et dans la connaissance du mystère révélé dans le Cœur du Christ. Cela nous donnera la force de rester fidèles à la mission et à l'esprit de la Congrégation » (CS 14).

La manière d'y parvenir est expliquée plus en détail dans les Constitutions, des numéros 137 à 140.

- 21.3 La créativité a été encouragée dans la prière personnelle et communautaire, en particulier la liturgie des heures. Ainsi, le profès est aidé à trouver le Christ dans sa vie intérieure à travers la prière, l'Écriture, la liturgie et le travail, et découvre ainsi sa manière personnelle de prier.
- 21.4 Les profès seront encouragés à aimer la pratique du silence et de la solitude et à embrasser la croix dans leur vie quotidienne.
- 21.5 Le profès sera aidé à pouvoir partager son expérience de foi avec les autres et à écouter l'expérience des laïcs, en particulier des pauvres, et à être ouvert à la transformation basée sur le contact avec les gens.
- 21.6 Il y aura des programmes spécifiques de préparation à la profession perpétuelle, au diaconat, au sacerdoce et aux frères qui commencent leur ministère apostolique.

22 FORMATION INTÉLLECTUELLE

- 22.1 Il est important de parvenir à une formation théologique solide dans le contexte de la tradition de l'Église et de son magistère et elle doit être significative sur le plan pastoral et apostolique. Il faut faire découvrir à ceux qui sont en formation post-noviciat l'importance du développement intellectuel.
- 22.2 La discipline intellectuelle et l'amour de l'étude doivent être encouragés, afin que le profès développe une approche personnelle de l'étude.
- 22.3 Tant dans les études officielles que personnelles, les professes accorderont une attention particulière aux questions liées à notre mission MSC, telles que la justice et la paix, l'écologie, l'œcuménisme, le dialogue interreligieux, le féminisme, l'équilibre entre les problèmes locaux et universels et l'utilisation de nouvelles possibilités dans le "mass media" et la communication, notamment le déferlement d'informations via les réseaux sociaux.
- 22.4 Les profès doivent être encouragés à intégrer leurs études aux autres activités de leur vie et à atteindre ainsi un équilibre. Ils seront encouragés à développer le désir de se spécialiser dans un domaine.
- 22.5 Le profès poursuivra l'étude d'une deuxième langue internationale. Chaque membre de la Congrégation doit connaître au moins une ou deux langues officielles de la Congrégation, comme indiqué dans les Observations générales de ce document.

23 FORMATION PASTORALE

- 23.1 Les profès seront encouragés à intégrer leurs études à leurs expériences pastorales/apostoliques et vice versa. Il y aura des programmes pastoraux/apostoliques supervisés avec lesquels les profès apprendront à travailler en équipe avec des membres MSC (de leur entité ou d'autres) et aussi avec des laïcs et à lire les signes des temps, en donnant la priorité au travail MSC.
- 23.2 S'appuyer sur les laïcs en formation, en particulier de la Famille Chevalier, est particulièrement important pour l'expérience pastorale des profès et pour d'autres aspects de la formation. Une partie de cela sera l'échange d'expériences de foi avec les laïcs, en particulier avec les pauvres, en étant ouvert à la transformation basée sur le contact avec eux.
- 23.3 Les profès doivent apprendre que la participation avec les laïcs à leur travail pastoral signifie communion et communication avec de nombreuses personnes, hommes et femmes, et avec de nombreux groupes et mouvements, ainsi que dialogue avec différentes confessions et œcuménisme.
- 23.4 Le respect, l'ouverture et l'estime des autres cultures seront favorisés, notamment dans une perspective d'inculturation et d'interculturalité.

24 FORMATION À LA VIE COMMUNAUTAIRE

- 24.1 Les profès seront encouragés à former une communauté intégrée, notamment par la prière, les relations interpersonnelles et le partage de leurs expériences. Une attention particulière sera accordée au développement des compétences en résolution de conflits, à la sensibilité aux autres et au renforcement de la communauté.
- 24.2 La communauté portera au plus profond d'elle-même ce que nos Constitutions disent de la communauté et essaiera de le vivre.
- 24.3 La communauté se réunira régulièrement pour aider à construire une véritable communauté en partageant la vie de ses membres et en travaillant en groupes sur divers problèmes et aspects de la formation. Cela aidera à maintenir un équilibre entre l'appartenance à la communauté et ses engagements envers des groupes extérieurs, en gardant à l'esprit que la communauté est pour la mission. L'utilisation d'un facilitateur externe ou d'autres experts peut être utile dans le processus de développement de la communauté.
- 24.4 Les professes sont, sous la direction de leurs formateurs, coresponsables de leur propre formation et de tous les aspects de la vie communautaire et domestique.

25 FORMATION À LA VIE MSC

- 25.1 Un travail plus exigeant sera mené sur nos Constitutions afin que les profès approfondissent leur compréhension, leur estime et la manière de vivre la Vie Religieuse, les vœux, notre charisme MSC, notre Spiritualité et notre mission.
- 25.2 Le contact avec le reste de la Province, Union, Région ou Section ne doit pas être laissé au hasard, mais les formateurs, la Province ou l'Union doivent le considérer très positivement. Ce contact sera très utile pour faciliter la transition de la communauté de formation à la communauté ministérielle.
- 25.3 Les visites interprovinciales sont encouragées, dans la mesure du possible.
- 25.4 Dans certaines circonstances, des centres de formation interprovinciaux peuvent être utiles.
- 25.5 En tant que MSC, nous devons garder à l'esprit que l'expérience qu'a eue le Père Fondateur de l'amour de Dieu l'a conduit à un profond engagement envers les personnes, en particulier les pauvres, et à un sens fort de notre mission universelle, en tenant compte du fait que nous ne sommes pas formé uniquement pour notre propre Province ou Union.

V. ACCOMPAGNEMENT ET ÉVALUATION DU DISPOSITIF DE FORMATION

- 26** Une fois reconnue l'importance de la cohérence dans l'accompagnement et l'évaluation des candidats à toutes les étapes de la Formation Initiale, les directives suivantes doivent être observées :
- a) Suivre et évaluer les stagiaires tous les six mois, à chaque étape de la formation, selon les divers éléments présentés dans ce document, avec la liberté d'ajouter d'autres critères spécifiques qui concernent chaque entité.
 - b) Le processus d'évaluation doit se faire aux trois niveaux énumérés, en tenant compte des 6 dimensions de la formation : *Développement Humain, Spirituel, Intellectuel, Pastoral, Communauté et Vie MSC*.
 - I. Évaluation personnelle du candidat - recueillant sa croissance et ses limites dans toutes les dimensions;
 - II. Évaluation faite par le formateur;
 - III. Évaluation communautaire. L'évaluation parmi les candidats devrait être encouragée pour la croissance personnelle et communautaire.
 - c) A partir de cette évaluation à trois niveaux, l'Equipe de Formation aura l'opportunité d'accompagner le candidat à travers les années et les étapes de la formation. Le formateur prendra le plus grand soin de ces évaluations et rapports, en les conservant en lieu sûr et hors de portée de toute personne autre que le formateur lui-même.
 - d) Les entretiens individuels entre le stagiaire et le formateur, qui ont une finalité d'accompagnement, doivent obligatoirement avoir lieu au moins une fois par mois.
 - e) Dans la transition entre les étapes de formation, le rapport du formateur sur chaque candidat doit être présenté par le formateur à l'équipe de formation et au futur formateur du candidat pour information et clarification.
 - f) Pour admission aux vœux perpétuels, l'équipe de formation examinera le rapport du candidat, avant de l'envoyer au Conseil provincial ou d'Union.
 - g) Lorsque la demande de vœux perpétuels et d'ordinations est envoyée au Supérieur général, l'évaluation sur la comparaison des six dimensions de la formation, comme indiqué ci-dessus, doit être jointe avec la demande du candidat et à la Lettre du Supérieur provincial ou de l'Union .
 - h) L'Administration générale doit répondre dans les six semaines suivant la réception de la demande de la Province ou de l'Union.
 - i) Dans la mesure du possible, la participation des laïcs à l'évaluation des candidats est encouragée.

VI. NOUVELLES TECHNOLOGIES ET MONDE NUMÉRIQUE

"Ce que je vous dis dans l'ombre, dites-le au grand jour, et ce que je vous dis en privé, proclamez-le sur les toits" (Mt 10,27).

- 27** Nous sommes conscients que nous vivons dans une ère en mutation. Une grande partie est due à la révolution qu'Internet a provoquée et provoque dans la façon dont nous nous rapportons aux choses, aux gens, au monde. Il est presque impossible de s'en passer dans un monde connecté rempli d'appareils. La technologie est une grâce et un défi pour tous et, donc aussi, pour nos jeunes en formation. Tous sont considérés comme des «digital natives», c'est-à-dire qu'ils sont nés dans ce milieu, qu'ils ont grandi au gré de l'innovation et qu'ils sont de grands consommateurs de ces technologies.
- 28** Ces dernières années, de nombreux religieux se sont manifestés sur les plateformes de médias sociaux pour partager et nourrir leurs expériences de foi et propager leur spiritualité. Le cyberspace semble être le terrain le plus prometteur et le plus fertile, même pour la formation et le renouveau spirituels.
- 29** Il est donc nécessaire qu'à toutes les étapes de la formation soit promue la prise de conscience du bon usage d'internet et des réseaux sociaux en vue d'une communication et d'une évangélisation efficaces, conscients qu'aucune relation virtuelle ne remplace les relations humaines dans la communauté. Pour cela, nous vous proposons:
- a) Éduquer les stagiaires à l'utilisation responsable des moyens de communication numériques, considérant que dans chaque pays il existe des lois civiles qui protègent la vie privée des personnes comme l'a déclaré la loi générale sur les données personnelles.
 - b) Politiques d'utilisation responsable des réseaux sociaux dans les communautés de formation, en tenant compte de la protection des mineurs et des adultes vulnérables.
 - c) Les formateurs et les candidats, à toutes les étapes de la formation, doivent être encouragés à utiliser le monde numérique à des fins de communication et d'évangélisation efficaces. Cependant, certaines lignes directrices doivent être formulées pour éviter les abus dans son utilisation et pour s'assurer que les activités de la communauté ne sont pas affectées.
 - d) Compte tenu des caractéristiques particulières du novice, le maître des novices et ses assistants doivent établir les règles pour une meilleure utilisation des moyens de communication à ce stade.
 - e) Les formateurs doivent être attentifs aux candidats qui présentent des compétences et des talents pour le travail dans les médias sociaux, afin qu'ils puissent investir dans leur spécialisation pour qualifier le travail d'évangélisation pour la Congrégation.

- f) Promouvoir l'utilisation des réseaux sociaux pour partager les expériences dans les différentes entités en vue de la promotion vocationnelle, de la formation et de la mission.

"Que le Seigneur Jésus, Parole pure qui surgit du cœur du Père, nous aide à rendre notre communication libre, propre et cordiale". (*Message du Pape François pour la 57ème Journée Mondiale des Communications Sociales*).

VII. PROTECTION DES MINEURS ET DES MAJEURS VULNÉRABLES

30 Suivant les normes établies par l'Église Universelle et notre Congrégation, nos Maisons de Formation ont le devoir de sensibiliser et de s'engager à assumer ce droit, à défendre et protéger les mineurs et les adultes vulnérables. Pour cette raison, nous proposons que chaque Entité prépare et mette en œuvre un **Protocole de Conduite pour les Maisons de Formation** pour prévenir, protéger et sauvegarder contenant :

30.1 CRITÈRES GÉNÉRAUX

- a) Les politiques établies par l'Église et la Congrégation qui doivent être considérées dans ce protocole.
- b) La nécessité de promouvoir la formation continue dans les différentes étapes de la formation (pour les formateurs et les stagiaires) en Protection des Mineurs et des Adultes Vulnérables, établissant la périodicité et la fréquence de la même formation.
- c) Mise en œuvre de son orientation pour que tous les formateurs et animateurs professionnels de l'entité effectuent une formation sur ce sujet.

30.2 CRITÈRES SPÉCIFIQUES

- a) La procédure de notification des faits aux autorités compétentes (religieuses et civiles).
- b) Politiques d'utilisation responsable d'Internet, en particulier sur les réseaux sociaux, tenant compte de la loi sur la protection des données, de la cyberintimidation, etc.
- c) Orientations pour l'accompagnement des candidats, victimes d'abus, en fournissant une aide professionnelle et en évaluant leur capacité à être en formation et à émettre les vœux.
- d) Politiques spécifiques pour les Entités qui accueillent des mineurs en formation.

VIII. CLÉRICALISME ET IDENTITÉ MSC

31 Nous avons parlé de la formation au sacerdoce et de la formation des Frères. Pourquoi ne parlons-nous pas davantage de formation à la vie religieuse MSC ? » Nous disons que nos candidats sont au « séminaire » plutôt qu'ils ne vivent dans une communauté MSC. La solution n'est pas de déconsidérer le sacerdoce mais d'avoir l'estime de la vie religieuse MSC » (*Chapitre général Lineamenta 2017*).

32 Pour nous aider à combattre le mal du cléricalisme et former nos candidats à vivre selon notre identité MSC, nous demandons aux Entités et aux acteurs de la Formation Initiale de considérer :

- a) L'emploi des termes 'Maison de Formation' et 'Formandos' au lieu de 'Séminaire' et 'Séminaire' parce que 'Séminaire' et 'Séminaire' sont des termes utilisés principalement pour la formation diocésaine des prêtres.
- b) Le matériel de promotion des vocations doit se concentrer sur l'invitation des candidats à devenir religieux MSC et non prêtres, et le promoteur des vocations doit indiquer clairement aux candidats et à leurs familles que notre vocation est de devenir religieux MSC et non prêtres diocésains.
- c) Le cléricalisme ne se limite pas aux seuls prêtres, mais aussi aux religieux frères et aux laïcs. Il faut travailler avec les candidats l'aspect du développement humain pour éviter le cléricalisme.
- d) Préciser, dès le début de l'accompagnement vocationnel, que les candidats et, plus tard, les candidats, se préparent à être religieux MSC, et que les ministères ordonnés qu'ils peuvent assumer sont un service, pas une "promotion".
- e) Là où nous avons des programmes différents, et même des Maisons de Formation différentes, pour la formation des prêtres et des frères, évaluez profondément si cette division n'encourage pas encore plus de cléricalisme parmi nous. La formation doit être la même, tant pour les prêtres que pour les frères, bien qu'au terme de l'itinéraire de formation il soit nécessaire d'aider les religieux frères à identifier où se situe leur ministère apostolique spécifique parmi nous.

IX. JUSTICE, PAIX ET INTÉGRITÉ DE LA CRÉATION (JPIC)

"Écoutez et assistez au cri de la Terre et au cri des pauvres (Laudato Si)".

33 JPIC est le travail d'évangélisation et la mission de l'Église, donc partie intégrante de la formation MSC, à la fois initiale et continue. Le processus de formation doit contribuer non seulement à éduquer mais aussi à permettre l'analyse, l'intégration et l'engagement critique avec les enjeux de chaque entité et une réponse aux maux de notre temps.

34 Notre cadre de formation à l'engagement JPIC émerge des quatre mouvements de la spiritualité du cœur à travers un processus de rencontre, d'intimité, de conversion et de mission.

35 RENCONTRE

"Dans les pauvres et les petits, dans toutes les victimes de l'injustice et de la violence, nous découvrirons le visage du Christ." (Constitutions n° 22).

35.1 Il est essentiel de créer une prise de conscience des thèmes JPIC tout au long de chaque étape de la formation. Les expériences pastorales et d'immersion catalysent la rencontre.

Comment nous sommes nous rencontrés?

- Sensibilisation par la formation et l'immersion pratique.
- Encouragez les personnes en formation, en pastorale, à avoir un contact direct avec les pauvres.
- Dans le cadre de notre charisme, partager, par l'information et la communication, les différentes actions sociales menées dans la Congrégation.

36 INTIMITÉ

« Gardez votre regard fixé sur Jésus-Christ et apprenez de Lui à aimer d'un cœur vraiment humain » (Pape François aux membres du Chapitre général de 2017).

36.1 Intimité par l'intériorisation personnelle et communautaire de leurs expériences où les valeurs se forment et les relations se nourrissent.

37 CONVERSION

« Fidèles au Christ, qui aime les pauvres et les petits, nous manifestons notre solidarité en partageant nos biens avec eux. Nous nous engageons en communauté pour la défense de la justice, sans haine ni envie dans nos cœurs » (CS 49).

- 37.1 La conversion nous fait passer de la collecte, du traitement et de l'analyse de l'information à une intégration des attitudes où JPIC devient un mode de vie en tant que MSC. Poussés par le Saint-Esprit, nous avons pour mission d'apporter la Bonne Nouvelle par le contact humain avec les personnes maltraitées, défavorisées et marginalisées.
- 37.2 Nous sommes solidaires et défendons les personnes touchées par le cri de la terre (changement climatique, déforestation, dommages aux ressources naturelles par l'exploitation minière terrestre et marine, la surpêche, etc.) tout en travaillant en collaboration avec toutes les personnes de bonne volonté (Luc 4 : 18 -19).
- 37.3 « Fidèles au Christ, qui aime les pauvres et les petits, nous manifestons notre solidarité en partageant nos biens avec eux. Nous nous engageons en communautés pour la défense de la justice, sans haine ni envie dans nos cœurs » (CS 49).

38 MISIÓN

- 38.1 *« Dans un effort constant pour participer aux sentiments du Cœur du Christ, nous serons attentifs à tous les besoins et aspirations humains, tels que : le besoin d'être respecté en tant que personnes, le besoin d'amour et de paix, de liberté, de justice et de vérité. , et la recherche du sens de la vie. Nous ferons tout pour tous, en respectant les différentes cultures et en étant prêts à entreprendre tout service apostolique dont les personnes pourraient avoir besoin » (CS 24).*
- 38.2 Seuls des cœurs continuellement renouvelés par la compassion du Christ peuvent imaginer une société dans laquelle habitent la Justice, la Paix et l'Intégrité de la Création. Notre vie et notre mission partagées en tant que MSC nous inciteront à créer un cœur nouveau pour un nouveau monde.

X. FORMATION PERMANENTE (Les premières années)

BUT ET OBJECTIF

- 39** La Congrégation des Missionnaires du Sacré-Cœur reconnaît que la formation personnelle englobe toute la vie d'un religieux. Ses membres doivent assumer la formation continue comme un engagement dans leur vie afin d'assurer la qualité de la mission MSC dans l'Église et dans son service au monde.
- 40** La Conférence de Valladolid en 1992 a été particulièrement consacrée à aborder la période des cinq (5) premières années du début du ministère, une étape dans laquelle les fondations sont posées pour assurer une croissance personnelle continue dans la vie religieuse et ministérielle. C'est en effet une étape où les membres qui ont terminé leur formation initiale doivent relever le défi d'intégrer leur vie et leurs connaissances aux exigences du ministère. Ce processus d'intégration est renforcé par l'accueil offert par tous ceux qui sont déjà engagés dans le ministère et par la reconnaissance des valeurs et des qualités que ces nouveaux ministères apportent à l'Église et à la Congrégation.
- 41** Au cours de ces dernières années, de nombreux et positifs progrès ont été réalisés dans les programmes organisés par la Congrégation pour le pré-noviciat et le post-noviciat, mais on ne peut pas en dire autant des programmes projetés pour les premières années de ministère.
- 42** La Conférence de Valladolid et la dernière Rencontre Internationale de Formation Initiale à Rome considèrent qu'il s'agit d'un problème crucial. On a parlé d'au moins trois systèmes qui ont été utilisés de façon satisfaisante ici et là dans la Congrégation :
- a) Quelqu'un dans la Province est officiellement nommé pour être directement responsable de ceux qui sont dans les premières années de ministère ; il est aidé, occasionnellement, par une équipe ou par la commission de formation.
 - b) Des réunions régulières sont prévues pour ceux qui sont dans les premières années du ministère. Ils sont encouragés à partager leur expérience en groupe et aussi à discuter de quelques questions pratiques concernant des aspects significatifs de leur situation. Ces rencontres ont lieu au moins une fois par année et, dans la mesure du possible, devraient se faire en collaboration interprovinciale.
 - c) Un système dans lequel les membres qui ont une certaine expérience sont choisis et préparés pour servir de "mentors" pour ceux qui sont dans les premières années de ministère. Un contact régulier est maintenu avec le mentor qui doit : 1. superviser, guider, soutenir et aider à relever un défi ; 2. être un guide, un ami et un modèle dans une intimité adulte sans entêtement ni paternalisme ; 3. Être capable d'encourager et d'augmenter positivement le processus du jeune religieux et de le stimuler à une croissance intérieure toujours plus profonde et à la conscience de son caractère unique.

43 FORMATION, RESPONSABILITÉ PERSONNELLE

43.1 Chacun des membres est responsable de sa propre formation. Ce sont eux qui sont appelés à faciliter une intégration et une harmonie des différents éléments de la vie personnelle, religieuse et apostolique avec la situation culturelle et sociale concrète dans laquelle ils sont appelés à exercer le ministère. Ce sont eux qui sont invités à intégrer dans leur propre existence les éléments affectifs et sexuels, spirituels, communautaires, apostoliques et intellectuels de la vie humaine. Tout cela nécessite une autodiscipline qui créera une autonomie mature ouverte au défi, au changement et à l'adaptation.

44 VIE SPIRITUELLE

44.1 condition nécessaire pour le missionnaire est d'être un disciple du Seigneur qui vit la relation personnelle à laquelle il a été appelé (CS 14).

44.2 Cette relation avec le Seigneur et sa manifestation dans la vie et la mission doivent être soutenues par un accompagnement spirituel personnel. Cela favorisera l'ouverture dans la prière et trouvera sa pleine expression dans l'Eucharistie.

44.3 La liberté d'engagement d'un membre dans ce style de vie et cette mission se manifeste dans une autonomie qui lui permet d'être créatif et ouvert dans ses relations et son apostolat.

45 LA VIE COMMUNAUTAIRE ET LA VIE MSC

45.1 La vie apostolique d'un religieux est soutenue par la communauté religieuse à laquelle il offre à son tour son soutien. Le premier aspect est particulièrement important au début du ministère apostolique.

45.2 La vie communautaire inclura la prière, l'apostolat, l'échange d'expériences personnelles, la récréation et des célébrations particulières, de manière à ce que l'on se sente « chez soi ».

45.3 D'autres soutiens viendront des rencontres de groupes avec les frères de la communauté, avec d'autres MSC, de leur province ou d'ailleurs, avec d'autres religieux, avec des prêtres diocésains et des laïcs qui apprécient la vie et la mission des MSC.

46 VIE APOSTOLIQUE

46.1 Le lien entre la formation initiale et la vie ministérielle est cruciale. Le membre a besoin de se sentir soutenu pour évaluer l'efficacité de ses premières expériences dans l'apostolat. Ceci est nécessaire pour sa propre intégration personnelle et l'efficacité de son ministère.

- 46.2 Des conflits surgissent souvent entre les valeurs du temps et des énergies auxquelles il faut donner la priorité. Cela aidera à clarifier le point d'intérêt et à répartir la charge de travail en tenant compte des autres éléments essentiels de la vie religieuse.
- 46.3 Il est indispensable de se faire accompagner par des membres qui ont plus d'expérience et de qualités pour être aidé dans cette démarche.
- 46.4 La conscience personnelle de ses propres limites facilitera les adaptations nécessaires à la vie ministérielle.
- 46.5 Ces adaptations seront facilitées par la formation professionnelle continue.

47 VIE INTÉLECTUELLE

- 47.1 Il faut veiller soigneusement à aider les membres à intégrer les études qu'ils ont faites en préparation au ministère avec la réalité de l'apostolat dans la communauté et dans l'Église.
- 47.2 Tous sont invités à être ouverts aux réunions, aux cours et parfois à des études avancées pour les aider dans leur vie personnelle et leurs responsabilités ministérielles.
- 47.3 La lecture formative est un besoin permanent pour tous les membres.

48 PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE

- 48.1 Afin d'établir la priorité et le soutien nécessaire à la formation continue, il est recommandé qu'une Commission pour la formation continue ou son équivalent soit établie au niveau provincial. Parmi ses responsabilités les plus importantes figure la nécessité d'assurer un programme de formation adéquat pour les cinq premières années de ministère et d'aider tous les membres de la Province dans le processus de formation permanente, tant pour leur vie que pour leur activité ministérielle.
- 48.2 Ceux qui sont dans les premières années de leur ministère profiteront des rencontres régulières pour échanger sur leur vie et leur apostolat dans une réflexion guidée et participative. Il est suggéré que cela soit fait au moins une fois par an, en tenant compte des circonstances de temps et de lieu.
- 48.3 Un programme de supervision pour aider ceux qui commencent l'apostolat à évaluer leurs premières expériences de ministère est une priorité.
- 48.4 Une révision régulière de la relation entre la formation initiale et la vie et le ministère apostolique du religieux est recommandée. Cet examen devrait inclure les responsables de la formation initiale et continue. Il essaiera de découvrir les difficultés auxquelles ils ont fait

allusion précédemment et cherchera ensuite les causes dans le processus qui suit la formation initiale. Un tel programme de révision engagera les personnes en formation initiale et en formation permanente dans la Province.

- 48.5 La Commission de Formation Permanente sera encouragée à réaliser d'autres programmes qui répondent aux besoins particuliers d'une Province.

XI. FORMATEURS

- 49** La formation des formateurs est une priorité qui doit être mûrement réfléchie. Il est recommandé que dans chaque Province il y ait un plan pour la nomination des formateurs. Le Provincial et le Conseil doivent nommer la personne appropriée et consentante. Personne ne devrait être contraint de devenir formateur contre sa propre volonté. Ils seront nommés pour 3 ans avec possibilité de renouvellement. Cela exige la préparation opportune des autres à l'apostolat de la formation. Ils n'auront pas, en dehors de leur rôle de formateur, d'autres tâches importantes.
- 50** Il est recommandé que les formateurs aient une formation adéquate, centrée sur la croissance personnelle du formateur, sur l'expérience pastorale et sur la compétence personnelle et professionnelle.
- 51** Un formateur personnellement compétent est un homme avec une vie de prière, d'empathie, digne de confiance et patient.
- 52** Un formateur professionnellement compétent est celui qui a une préparation officielle (au moins un an), qui fournit des compétences pour l'accompagnement et l'orientation spirituelle et une connaissance de base des processus psychologiques. Le formateur sera doté de quelques rudiments de Philosophie, de Théologie et de la culture propre à sa charge, ainsi que d'une expérience pastorale suffisante. Parce qu'il aura à se préparer à ce ministère, nous ne recommandons pas qu'un MSC soit nommé formateur immédiatement après avoir quitté la formation initiale, sans même essayer un autre ministère au préalable.
- 53** Les formateurs garderont à l'esprit qu'ils sont responsables de faire attention à leur propre formation continue, qu'ils ne peuvent pas guider là où ils ne sont pas allés auparavant, et que l'exemple de leur propre vie a une forte influence formatrice sur ceux qui les entourent. Ils ont eux-mêmes besoin d'avoir l'expérience de l'aide psychologique, de la supervision et de l'accompagnement spirituel qui est exigé des personnes en formation. Ils ont aussi besoin de trouver des espaces et des moments pour eux-mêmes.
- 54** Le formateur est responsable de l'accompagnement spirituel et de l'évaluation de chacun en formation initiale, de l'intégration et de l'équilibre du programme de formation, du bon fonctionnement de la communauté et d'un accompagnement et d'un encadrement adéquat sur le plan humain, intellectuel, aspects spirituels et pastoraux de la formation.
- 55** Les formateurs des différentes étapes de la formation travailleront en équipe.
- 56** Dans la mesure du possible, ils se réuniront régulièrement pour s'entraider et renforcer les liens, pour coordonner les objectifs et les programmes de formation, pour s'entraider dans l'évaluation des candidats/novices/profès et pour s'évaluer eux-mêmes en tant que formateurs (avec l'aide de professionnels si nécessaire). Il est utile d'avoir un MSC non impliqué dans la formation initiale ou un conseiller provincial dans l'équipe.

- 57** Il y aura une commission de formation avec les formateurs et d'autres MSC pour traiter tous les aspects de la formation.
- 58** Ils sont encouragés à assister aux réunions régulières des formateurs au niveau intercongrégationnel.
- 59** Il est recommandé de tenir des réunions inter-entités en ligne une fois par an aux niveaux APIA, PEC, CA et AFRIQUE, préparées par les Supérieurs et soutenues par l'Administration générale.
- 60** Il est fortement recommandé qu'il y ait au moins deux (2) MSC dans une Maison de Formation.
- 61** Les formateurs doivent s'engager dans la formation continue de la Province et tous les membres doivent être encouragés à s'impliquer activement dans le processus de formation initiale.

REMARQUES GÉNÉRALES

CERTAINS DOMAINES D'ÉTUDES sont proposés pour chaque étape de la formation. C'est quelque chose de relatif et il est supposé que le programme d'études de chaque étape et la manière de traiter son contenu seront notés dans un programme d'études plus global qui couvrira la formation dans son intégralité.

FORMATION INTELLECTUELLE c'est un processus complexe. Elle englobe des facteurs tels que la promotion de la croissance dans l'acceptation humble et courageuse de la vérité objective, la conscience critique de soi et du système de pensée des autres, le respect des opinions des autres, de l'autorité et de la tradition. Tous ces éléments sont nécessaires au développement de l'esprit critique.

La responsabilité de la formation intellectuelle est une chose délicate et importante. Il n'est donc pas surprenant que le Père Chevalier ait vu l'enseignement ou la formation intellectuelle comme un apostolat important pour les MSC. Cela reste une option valable dans nos ministères aujourd'hui.

LA DIMENSION COMMUNAUTAIRE de la formation est également mentionné dans chaque étape de celle-ci. Il faut tenir compte du fait qu'un religieux apostolique appartient ordinairement à plus d'une « communauté », bien qu'à des niveaux différents : famille, communauté religieuse, amis, paroisse, etc. Des tensions surgissent souvent au sein des religieux entre les revendications qui émanent de ces différentes communautés. Au cours des années de formation, des occasions seront offertes pour favoriser le développement d'un sain équilibre entre les revendications légitimes de ces différentes communautés.

L'étude d'une **SECONDE LANGUE INTERNATIONALE** est encouragée à chaque étape de la formation. Alors que le monde devient un village planétaire, que les MSC deviennent de plus en plus interdépendants à l'échelle internationale et que les anciennes provinces ne peuvent plus compter sur le personnel au niveau international, il est important que, dès que possible, tous les membres, en particulier ceux en formation, apprennent une deuxième langue en plus de la leur, afin de faciliter la communication et la collaboration au sein de la Congrégation.

Pour les MSC anglophones, l'espagnol et le français seront proposés. Pour les MSC hispanophones, l'anglais ou le français seront proposés. Pour les membres francophones, l'anglais et l'espagnol seront proposés. Et pour les MSC qui ont une autre langue comme langue maternelle, une de ces trois langues susnommées sera proposée.

Cela peut également s'appliquer à l'étude de langues importantes pour certaines régions où nous sommes ou celles où nous pouvons travailler, comme la Chine, l'Indonésie, etc.

GLOSSAIRE

ACCOMPAGNEMENT SPIRITUEL: C'est un processus régulier de discernement entre la personne en formation et une autre experte dans l'art d'écouter et de répondre aux motions de l'Esprit dans tous les aspects de la marche de sa vie. Ce terme est utilisé de préférence à « *direction spirituelle* ».

COMPENDIUM DU CATECHISME DE L'EGLISE CATHOLIQUE: Le Compendium du Catéchisme de l'Église catholique est une version abrégée du Catéchisme de l'Église catholique promulguée par le pape Jean-Paul II en 1992. À la suite du Congrès catéchétique international de 2002, le Saint-Père a ordonné qu'une synthèse du Catéchisme soit préparée.

CONSTITUTION: Lorsque les Constitutions sont citées dans ce document, le « contexte » de la section sur nos Constitutions doit être pris en compte.

EXAMEN DE CONSCIENCE: La réflexion que l'on fait dans la prière sur "la consolation et la désolation" de sa vie quotidienne, telle qu'elle est esquissée dans les Exercices de saint Ignace.

FORMATION: Dans la vie religieuse, le ministère de la formation est le processus qui permet une croissance continue dans la vie individuelle et communautaire et dans la mission.

FORMATION CONTINUE/PERMANENTE: Elle commence avec la première nomination au ministère et couvre le reste de la vie du religieux.

FORMATION INITIALE: Celle-ci couvre toutes les phases de formation préalables au premier engagement ministériel à vœux perpétuels.

FORMATION PASTORALE: Il se réfère à l'engagement ministériel dans et pendant la période de formation initiale.

FORMATEURS: Les personnes désignées dans la Province ou l'Union pour le ministère de la formation.

FORMÉS: Homme en formation initiale.

FOR INTERNE: "La direction spirituelle appartient d'une manière particulière au for interne extra-sacramentel, dans lequel le croyant confie son propre chemin de conversion et de sanctification à un prêtre, à une personne consacrée ou à un laïc déterminé."

(...)

"Comme témoignage de la confidentialité spéciale accordée à la direction spirituelle, il faut considérer l'interdiction, approuvée par la loi, de demander non seulement l'avis du confesseur, mais aussi celui du directeur spirituel, à l'occasion de l'admission aux Ordres sacrés ou, vice versa, pour la démission des candidats au sacerdoce du séminaire (cf. c. 240 § 2 CIC ; c. 339 § 2 CCEO).

(Mauro Card. Plaisance. Note du pénitencier apostolique sur l'importance du for interne et l'inviolabilité du sceau sacramentel. Rome, 21 juin 2019. Disponible sur :https://www.vatican.va/roman_curia/tribunals/apost_penit/documents/rc_trib_appen_pro_20190629_forointerno_sp.html. Consulté le : 30 juin 2023.

MISSION MSC: Il est utilisé dans le sens large de mission, tel qu'il se trouve dans le troisième chapitre de la première partie de nos Constitutions.

NOMINATION MINISTÉRIELLE: Il traite du placement d'un membre dans l'apostolat après avoir terminé sa formation initiale.

NOVICIAT: C'est la période entre l'admission du novice jusqu'à la profession de ses premiers vœux.

POST-NOVICIAT: C'est le temps de la première profession à la première nomination pastorale.

PRE NOVICIAT: Une période programmée pour aider les candidats à faire un choix libre et délibéré entre les différents états de la vie chrétienne, et pour permettre à la communauté d'évaluer les motivations et les aptitudes des candidats à la vie religieuse. Normalement, la majeure partie de cette période se déroule dans le cadre d'une communauté.

REVISION DE VIE: C'est une réflexion partagée sur le chemin de la foi, à la fois individuellement et en tant que communauté, dans le contexte d'un discernement permanent.

VOCATION ADULTE: Ce terme est mentionné dans la Ratio Fundamentalis pour désigner ceux qui découvrent l'appel au sacerdoce ministériel à un âge plus avancé. Selon le Document, "(...) ils arrivent (...) avec une personnalité plus structurée et après un parcours vital caractérisé par des expériences diverses. L'accueil initial de ces personnes au Séminaire nécessite un parcours spirituel et ecclésial préalable, au cours duquel ils pourront faire un discernement sérieux de leurs motivations vocationnelles. » (CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ. Le don de la vocation sacerdotale. Vatican : 2016. N.24).